



**FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS
D'ENTREE EN SIXIEME**

PHOTO

CONCOURS DU Mardi 18 Mai 2021

Date limite de dépôt des dossiers : Mercredi 13 Mai 2020

TOUT EN MAJUSCULE

NOMS ET PRENOMS du candidat:
Né(e) le : A Sexe
Nom du père :
Nom de la mère :
Religion :
Fonction précise du père :
Domicile avec repère précis :
N° Tél. bureau : Tél. /
Adresse E-mail
Fonction précise de la mère :
N° Tél. bureau : Tél. /
Adresse E-mail
Le Collège FX Vogt dispose en son sein d'un internat qui accueille les jeunes garçons de la 6^e en Tle
Sollicitez- vous l'internat ? Oui Non

ATTENTION

Le parent qui signe s'engage à l'exactitude de tous les renseignements de cette fiche sous peine d'annulation de l'inscription.

Selon les textes en vigueur au Cameroun, aucun enfant ne pourra être admis en 6^e s'il n'a atteint l'âge de 9 ans au 1^{er} septembre 2021. Le collège Vogt adhère et respecte scrupuleusement cette mesure.

L'enfant inscrit doit être né avant le 01/09/2012 et avoir effectué le CMI & CMII pendant deux années complètes.

En cas de fraude constatée sur les renseignements de cette fiche, l'enfant sera immédiatement exclu du collège.

Fait à :

Le :

Signature des parents

POUR S'INSCRIRE, DEPOSER UN DOSSIER CONTENANT :

- **LES FRAIS DE CONCOURS : 10.000 F CFA**
- **DEUX DEMI-PHOTOS (àagrafer ci-dessus et ci-dessous)**
- **L'ACTE DE NAISSANCE : Original + Photocopie**
- **LES BULLETINS DU CM1 et celui du 1^{er} trimestre du CM2. (Photocopies + originaux).**

CERTIFICAT DE PRESENCE (Signé par le Directeur de l'école fréquentée en 2020-2021)

Nom de l'Ecole : Tél.

Nom du Directeur : Tél.

Je soussigné, Directeur de l'Etablissement, reconnais avoir vérifié l'exactitude du cursus scolaire et de l'âge légal de cet enfant. Son CMI est complet (3 trimestres), il est régulièrement inscrit au CM2 dans mon établissement ayant fait l'ensemble des séquences de ce niveau jusqu'à ce jour. **Je tiens à la disposition du collège Vogt les cahiers d'enregistrement de présence de mon établissement pour vérification.**

Signature et cachet du chef de l'établissement

RECEPISSE DE DEPOT (à remettre à l'enfant inscrit)
ON NE POURRA PAS COMPOSER SANS LE RECEPISSE DE DEPOT.

L'élève
est inscrit au concours d'entrée en sixième du mardi 18 Mai 2021 au Collège
Mgr F.-X. VOGT. Il devra se munir de ce récépissé d'inscription et/ou
de sa carte scolaire le jour du concours à 7h30 au plus tard.

PHOTO

Date cachet et signature du Responsable du Collège VOGT